

# Les joutes à Rive de Gier

La société de joute et de sauvetage de Rive de Gier a été fondée le 5 septembre 1894. Elle avait pour but de former de bons nageurs. Elle considérait que « le premier devoir d'une démocratie est de préparer des citoyens aptes à la servir. C'est pourquoi elle apporte son concours en développant ce sport dans une pensée d'hygiène en même temps que dans un but patriotique et humanitaire ».

Elle formait également de bons jouteurs. Certains se sont fait une renommée dans les annales de la lance, remportant de nombreux prix dans les concours. On doit aussi à cette société la création, en 1898, d'une piscine sur la place Chipier où ses membres s'exerçaient à la natation.

Enfant, je me souviens avoir assisté à ces joutes avec mes parents. Elles avaient lieu sur le grand bassin de l'Hôtel de Ville transformé aujourd'hui en parking. Mes souvenirs sont cependant assez vagues, à part la course au canard et au cochon qui m'amusait beaucoup. Il y a si longtemps de cela !

Marius PIOT (1), dans ses « Mémoires », écrit : « le jour de la vogue de Rive de Gier, des tables et des chaises étaient disposées tout autour du bassin et l'on y servait des boissons fraîches, canettes de bière et de limonade. »

Le spectacle comprenait :

- La traversée du bassin à la nage
- La course au canard et au petit cochon
- Le parcours aller-retour en vue de rapporter un petit drapeau placé à l'extrémité d'un long sapin écorcé horizontalement, fixé à 1,50 mètre au dessus de l'eau et parfois, passé au savon gras (2)
- Enfin les joutes étaient le clou du spectacle.

Le genre de joute adopté était « à la givordine. »

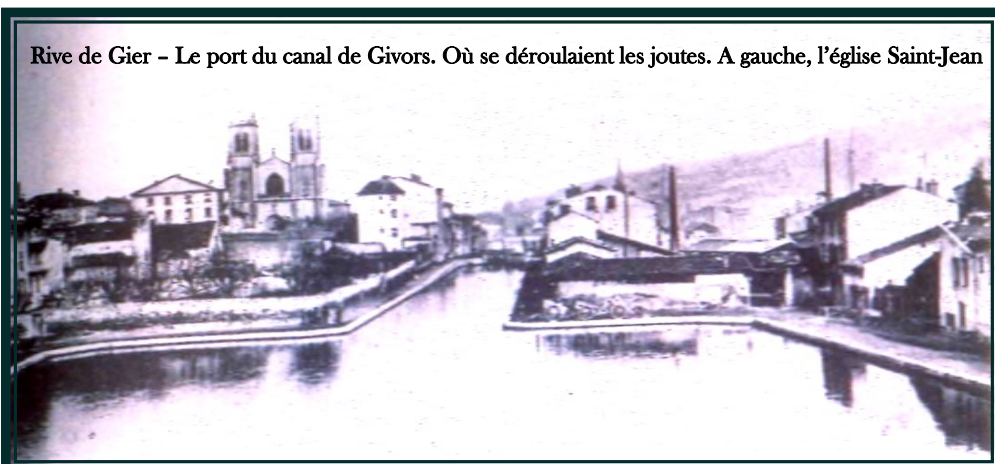
Elle consistait en deux bateaux à fond plat, l'un bleu, l'autre rouge propulsés par huit rameurs, quatre sur chaque bord, pagayant avec une courte rame. A l'arrière du bateau, sur une plate-forme inclinée, assez élevée (appelée « tabagnon »), se trouvait le jouteur. Tous étaient vêtus de blanc.

Les rameurs avaient une ceinture bleue ou rouge de la couleur de leur bateau. Les jouteurs avaient des bas de couleur très voyants, artistiquement décorés de dessins géométriques de couleurs différentes mais ils n'avaient pas de chaussures. La plate-forme était garnie de baguettes en bois pour faciliter l'appui des pieds.

Attaché et suspendu à une lanière de cuir, passant du dessus de l'épaule au dessous de l'aisselle opposée le « plastron ». C'était un cadre de bois d'environ 30 cm x 30 cm présentant, sur la face extérieure des alvéoles de 4 cm x 4 cm. Elles étaient constituées de baguettes en bois dur entrecroisées et solidement fixées au cadre. A la partie supérieure du « plastron » était attachée une ganse en cuir dans laquelle le jouteur passait le pouce d'une main.

Dans le fond du bateau s'entassaient des lances peintes de couleurs vives, de même longueur, mais de grosseur et flexibilité différentes. Elles étaient taillées dans du bois de sapin ou de pitchpin (3). Au bout de chaque lance se trouvait un petit manchon en tôle d'acier façonné avec des dents.

A chaque extrémité du bassin, les rameurs attaquaient l'eau, dirigeant leurs bateaux l'un vers l'autre en se croisant le plus près possible. Chaque jouteur, tenant la barre (4) bien verticale, saluait son adversaire. Chaque moment du jeu avait sa musique particulière.



Rive de Gier - Le port du canal de Givors. Où se déroulaient les joutes. A gauche, l'église Saint-Jean



Rive de Gier, Les joutes. A remarquer : la tribune officielle et la foule

On reconnaissait : la présentation, le salut, le départ, l'accélération, le choc et suivant le résultat, un morceau de bravoure pour le rouge ou le bleu, un morceau d'admiration quand les deux lances cassaient, un morceau de déception quand l'un ou l'autre des joueurs tombait à l'eau.

Après le salut, la position prise par le joueur était celle de l'escrimeur qui se tend : un pied tiré en arrière, jambe tendue, l'autre jambe ployée, le buste droit, le bois de la lance tenu dans le creux de la main, côté du pied arrière et guidé par l'autre main, le pouce passant dans la ganse du plastron.

La lance, de sa position verticale, s'abaissait peu à peu avec l'avancée du bateau, puis était maintenue horizontalement peu avant que les bateaux ne se croisent et que les fers dentés des lances ne rencontrent au même instant les « plastrons » adverses.

La musique et les cris de la foule encourageaient les joueurs. Chacun, arqué très bas, appuyait de toutes ses forces sur la lance, la main bien calée sur un linge épais serré autour de la cuisse tendue en arrière.

Celui qui faisait choir son adversaire dans l'eau était le gagnant. Mais il y avait des variantes, volontaires ou pas. Il arrivait que les deux lances, s'arc-boutant en parabole, ne se cassent pas. Reprenant leur forme primitive, elles faisaient reculer les bateaux. C'était rare, mais possible car, un peu avant le choc, au moment où la musique s'arrêtait, les rameurs devaient stopper leur mouvement afin de réduire l'intensité du choc.

Ainsi, les circonstances de la rencontre pouvaient être soit amoindries, soit amplifiées suivant les consignes données « en douce » à l'avance, aux acteurs, joueurs, rameurs, chef de musique. On peut imaginer les différentes combines que pouvait présenter cet éventail de possibilités.

Quoi qu'il en soit, c'était toujours le plus fort qui gagnait.

Je me souviens avoir vu Jean-Marie MEUNIER qui fut un grand champion (185m et 110kg), muni d'une longue lance pas très flexible, soulever son adversaire au dessus de son tabagnon.

C'est lui aussi qui, un jour, n'ayant plus personne à battre (tous ses adversaires ayant été jetés à l'eau), donna l'ordre à ses rameurs de s'engager dans le canal sous le pont de l'Hôtel de Ville. En appuyant le fer de sa lance contre la partie basse de la voûte, il arrêtait le bateau, le faisait reculer, alors que les rameurs continuaient de ramer, ceci sous les applaudissements et les cris de la foule enthousiaste.

Ce spectacle de joutes « à la Givordine » fut reconstitué au casino de Paris.

Grâce aux mémoires de Marius PIOT, nous venons de vivre dans les détails les joutes de Rive de Gier où se pressaient les habitants de La Grand-Croix et des villages environnants. Le succès de ces joutes était immense.

Regrettons, maintenant, la disparition de ce port du canal de Givors devenu un parking à voitures. Regrettons aussi celle du port de La Grand-Croix situé dans le prolongement dudit canal devant relier le Rhône à la Loire, ordonnée par le roi Louis-Philippe en 1831. Seule la rue du canal en rappelle le souvenir.

Avec le Gier dépollué, nous aurions deux plans d'eau importants, créant dans les deux villes un charme et un pittoresque non dépourvus d'intérêt.

L'eau n'est elle pas la vie ?



Rive de Gier - l'Hôtel de Ville, le port du canal de Givors et à gauche, l'église Notre-Dame

(1) Natif de La Grand-Croix, il habitait le Puits Saint-Jean qui fait suite à La Péronnière. Né le 19 avril 1901, décédé le 27 octobre 1981, il était ingénieur et inventeur d'un dispositif appelé « MAPI » qui protégeait avec efficacité les moteurs, arbres et pignons des métiers à tisser.

(2) Le champion du mâât horizontal était un dénommé TALANCIEUX. Habillé en croquemort, avec gibus et gants noirs, il allait chercher le drapeau et le rapportait sans tomber à l'eau, en digne successeur de son père et de ses frères, publicité gratuite pour l'entreprise familiale des Pompes Funèbres de Rive de Gier.

(3) Espèce de pin d'Amérique dont le bois jaune veiné de rouge est employé en ébénisterie

(4) Choisie librement.